

# Compte Rendu de la réunion du CCCEC du 01/10/2019

## 20h-22h30

Membres présents : Quentin Degroote, Pierre-Yves Delens, Thierry Lallemand, Eric Michels, Daniel Putz, Paul Rouxhet, Bernard Vansteelandt, Benoît Verjans, Thierry Henkart (échevin)

Membres excusés : Michael Guerlus, Philippe Kessler, Jean-Marie Thiry, Nathalie Lelubre, Fabrice Dehoux, Clive Hinchcliffe, Delphine Duquesnoy, Marc Vandiepenbeeck, Fabrice Benoni

Quentin D. signale que Tristan Delvigne, conseiller en énergie de la Commune, est absent jusque fin octobre. Déjà absent depuis trois mois, son congé a encore été prolongé, ce qui est problématique. Cela a été évoqué par Thierry H., échevin compétent en la matière.

### 1. Accueil et approbation de l'agenda

Pierre-Yves D. souhaite ajouter à l'ordre du jour des points qui doivent être pris en considération dans nos travaux, à savoir :

-la PEB (performance énergétique des bâtiments) et notamment les rapports de Climact, un bureau d'études situé à LLN et qui fait des rapports sur le climat, les énergies renouvelables, etc...

-la plate-forme citoyens-professionnels pour la rénovation des bâtiments

### 2. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 03 septembre 2019

Les remarques reçues par email ont été intégrées dans le compte-rendu.

Le compte-rendu est approuvé.

### 3. Liste des actions

Quentin passe en revue toutes les actions et leur statut : ce qui est fait, ce qui est à l'agenda de la réunion et ce qui est en cours. ( cadastre des compétences et rencontre entre présidents des conseils et de la CLDR).

#	Description	Responsable	Statut
A1	Etablissement d'un cadastre des compétences au sein du CCCEC	Quentin	En cours. 13/22 ont répondu

A9	Demander code wifi de la salle de Conseil Communal	Quentin	Voir sous le boîtier wifi
A10	Réalisation d'un glossaire avec tous les acronymes utilisés	Daniel	Distribué
A11	Informé collège communal modification composition ¼ politique. Jean-Marie Thiry remplace Michael Guerlus comme représentant Ecolo.	Quentin	Effectué
A12	Informé Philippe Degand des résultats du GAh Communautés d'énergie	Fabrice D.	Effectué
A13	Partager aux membres la présentation du consultant E2=MC	Quentin	Effectué
A14	Organiser rencontre entre présidents des conseils et de la CLDR pour établir modalités de coordination	Quentin	C. Brison s'en charge
A15	Mise en œuvre d'un outil pour calculer financement	Benoit et Daniel	A l'agenda
A16	Proposer correction des incohérences dans PAEDC	GAh – Chiffres PAEDC Chastre	A l'agenda
A17	Aller vérifier ce qui se fait dans les autres communes rurales ayant signé la convention des maires	GAh – Autres PAEDC	A l'agenda
A18	Approuver version finale du ROI	Quentin	A l'agenda

#### 4. Débat sur le rôle du CCCEC

Des groupes de travail ont été constitués, des éléments qui doivent être réalisés pour la mise en œuvre du PAEDC ont été pointés. Des remarques ont été formulées à ce propos à Quentin, portant sur le rôle de notre Commission. Est-ce que nous ne sortons pas de notre rôle de consultation ? Ce sera l'objet d'un échange entre nous :

-Benoît V. ne comprend pas bien le problème : notre rôle consiste à formuler des recommandations. Pour cela, nous devons chercher des informations et s'il n'est pas question de réécrire le PAEDC ou de faire le travail du conseiller en énergie, des erreurs retrouvées peuvent être signalées. Pour Benoît, il est indispensable de réaliser un état des lieux et de savoir où on en est.

-Daniel P. pose la question de l'implication ou non du citoyen dans ce PAEDC qui a été fait. La réponse est manifestement négative : la Commune a adhéré à la Convention des maires fin 2017 et a fait un PAEDC dans l'urgence. Le citoyen n'a donc été impliqué que par l'intermédiaire de ses représentants au Conseil Communal. Daniel pose alors la question de savoir si le citoyen est prêt à investir pour ce PAEDC. Et que fait-on si ce n'est pas le cas ?

-Eric M. insiste sur le rôle d'information que doit jouer notre Conseil.

-Thierry L. estime que le PAEDC est extrêmement incomplet et ne prévoit qu'un type d'actions et que des tas de filières ont été oubliées. Nous sommes une commune rurale et pouvons certainement faire mieux que ce qui est prévu. L'aspect compensation a également été oublié. Il estime en outre que notre

Conseil doit pouvoir convaincre les citoyens et pour cela, il est indispensable qu'il n'y ait pas d'erreurs dans le PAEDC.

Quentin conclut : le PAEDC est lacunaire et de nombreux éléments manquent. Ce n'est pas le rôle du CCCEC d'établir un nouveau document. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'avancer, donc nous formulerons des recommandations au Collège Communal pour corriger les erreurs qui y ont été relevées et prendre en compte les résultats de l'état des lieux à venir (voir point relatif au questionnaire)

Daniel P. marque son accord mais insiste sur le fait que les recommandations doivent être réalisables pour la Commune et pour les citoyens.

## 5. Validation ROI

Il est validé et sera envoyé au Collège et aux présidents des autres Conseils consultatifs.

## 6. GAh : Incohérences PAEDC

Evoqué lors de la discussion sur le rôle de notre Conseil. Quentin passe rapidement en revue la liste de toutes les incohérences trouvées. Le document sera complété et proposé pour validation comme recommandation lors de la prochaine réunion du CCCEC.

## 7. GAh: Questionnaire

Benoît présente le document (cf. pièce jointe). La discussion porte sur la finalisation du questionnaire, sur le pourcentage de réponses souhaitées et principalement sur les moyens de diffusion.

-Finalisation du questionnaire

- Adresse e-mail : à quelle adresse les citoyens pourront-ils envoyer leurs questionnaires et courrier ? Proposition : [conseil.energie@chastre.be](mailto:conseil.energie@chastre.be) ([cette adresse doit encore être créée par l'administration communale](#))
- Adresse postale : à adresser à Thierry Henkart, échevin en charge de ces compétences, avec l'adresse de la Commune (Avenue du Castillon 71, 1450 Chastre)
- Il est décidé de ne pas offrir la possibilité d'être tenu informé individuellement. Une information globale sera fournie dans le Bien vivre à Chastre

-Pourcentage de réponses souhaitées : 10% des habitations chastroises (environ 300 habitations). Mais on ne doit pas se limiter à des réponses individuelles. Thierry L. signale qu'il y a déjà environ 10% de maisons sociales et qu'on pourrait contacter

les directrices de 'Notre Maison' ou Vincent Demanet pour avoir des réponses globales au questionnaire.

Quelques remarques générales sont formulées : il faudra veiller à avoir un échantillon représentatif et par exemple ne pas oublier les vieilles maisons. On pourrait à ce propos se partager un tiers des vieilles maisons dans le vieux Chastre. Il vaut mieux une information, même si elle n'est pas parfaite.

Thierry H. insiste sur le RGPD : on crée un fichier avec des données personnelles. Le questionnaire et la gestion des réponses ne peuvent pas être intrusifs. La finalité de l'usage des données doit être claire.

-Moyens de diffusion : les différents moyens de diffusion présentés dans le document sont passés en revue. Ceux qui sont le moins pertinents sont écartés après quelques remarques générales importantes sur le dépouillement des réponses.

Il faudra interpréter les réponses suivant le mode de diffusion.

Il faut à tout prix éviter la redondance : il ne faut pas que le citoyen reçoive le questionnaire par toutes sortes de canaux et si c'est le cas, il faut un logo qui rende le document immédiatement reconnaissable.

-Benoît a mis à jour le questionnaire et a barré les moyens de diffusion qui n'ont pas été jugés pertinents.

-Les contacts personnalisés sont à privilégier. Paul R. souligne que **la sensibilisation des gens est aussi importante que les résultats**. Si chacun d'entre nous convainc 15 personnes de remplir le questionnaire, le quota est atteint !

-La commune est aussi un canal à privilégier et ce :

- via le Bien Vivre à Chastre. Le questionnaire devrait être réduit et inséré dans le Bien Vivre à Chastre. Quentin verra avec Cécile Van Meensel ce qui est possible. On peut aussi choisir d'expliquer le questionnaire et mettre un lien vers le questionnaire. Un mot du bourgmestre doit être ajouté au questionnaire pour stimuler les gens à y répondre. Une pile de questionnaires peut être déposée au guichet à la Commune. Un lien vers le questionnaire électronique peut être mis sur le site de la Commune.

- Autres endroits de diffusions :

- la Bibliothèque
- tertiaire
- maisons de repos

- La diffusion pourrait également s'organiser depuis les écoles dans le cadre d'un projet pédagogique sur les actions pour la préservation du climat : les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire auraient par exemple trois questionnaires à faire remplir par leurs parents et des voisins. Bernard contactera les directeurs d'écoles et avertira l'échevine de l'enseignement.

- Internet est un canal de diffusion qui peut être très efficace mais le questionnaire doit alors être prendre une autre forme : Benoît enverra le texte du questionnaire en Word à Thierry L. qui en fera un formulaire avec Google Forms. Il nous enverra le formulaire pour que nous puissions le tester.

Pour ce qui concerne la durée et la fin de l'enquête, nous en discuterons à chaque réunion.

#### 8. GAh : Autres PAEDC

Est remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

#### 9. Divers

- Glossaire : Daniel a réalisé une première version du document qui est parcourue brièvement en séance. Tous les membres du Conseil peuvent le compléter ou proposer des modifications à Daniel.

- Modèle financier : Ce point est reporté. Quentin diffusera le document avec une note explicative. Les questions/remarques peuvent être adressées à Daniel ou Benoit.

- Eclairage public LED: Ce point est reporté.

#### 10. Décisions et actions

#	Description	Responsable	Statut
A1	Etablissement d'un cadastre des compétences au sein du CCCEC	Quentin	En cours. 13/22 ont répondu
A14	Organiser rencontre entre présidents des conseils et de la CLDR pour établir modalités de coordination	Quentin	C. Brison s'en charge
A15	Présentation d'un outil pour calculer financement	Benoit et Daniel	Reporté
A16	Proposer correction des incohérences dans PAEDC	GAh – Chiffres PAEDC Chastre	Recommandations à formuler
A17	Aller vérifier ce qui se fait dans les autres communes rurales ayant signé la convention des maires	GAh – Autres PAEDC	Reporté
A18	Approuver version finale du ROI	Quentin	Effectué
A19	Envoyer ROI validé au Collège Communal et aux présidents des autres Conseils consultatifs	Quentin	
A20	Traduire questionnaire en format Google Forms	Thierry L.	
A21	Contacteur directeurs d'écoles et échevine de l'enseignement pour proposition de distribution du questionnaire par les élèves de 5e/6 <sup>e</sup> primaire	Bernard	
A22	Tenter de réduire le questionnaire en une page A4 recto/verso	Quentin	

A23	Contacteur Cécile Van Meensel pour voir ce qu'il est possible d'envisager pour insérer le questionnaire dans la FDCV + date	Quentin	
A24	Demander à Stéphanie Thibeaux de mettre questionnaire CCCEC à l'ordre du jour du prochain Collège (validation questionnaire + impression x500 + publication BVAC + mot du bourgmestre)	Quentin	
A25	Veiller à la création de l'adresse email <a href="mailto:conseil.energie@chastre.be">conseil.energie@chastre.be</a> et demander un accès	Thierry H.	
A26	Prévoir feuilles blanches cartonnées pour inscrire les prénoms pour la prochaine réunion	Quentin	

La réunion est clôturée à 22h15. La prochaine réunion du conseil est fixée au 5 novembre à 20h dans la salle du Conseil Communal.